

Élections législatives : peut-on encore s'inscrire sur les listes électorales ?

[Ville de Janzé](#)

Les Législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet

Pour pouvoir voter aux élections législatives, il faut être inscrit sur les listes électorales. Dès à présent, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune sur www.service-public.fr.

- **S'inscrire sur les listes électorales**

Vous souhaitez voter aux élections législatives 2024 mais vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ? Pouvez-vous encore vous inscrire ?

Pour pouvoir voter en métropole aux élections législatives 2024, dont le 1^{er} tour est prévu le dimanche 30 juin, vous devez avoir été inscrit sur les listes électorales **au plus tard le 9 juin 2024**, date du décret portant convocation des électeurs.

Néanmoins, l'inscription sur liste électorale **est encore possible pour certaines situations**, en respectant une date limite à **10 jours du scrutin**. [Plus d'infos](#)

Vous avez déménagé depuis les dernières élections ? Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en suivant la procédure sur service public : [Peut-on voter sans avoir signalé son déménagement ? | Service-Public.fr](#)

- **Procuration**

Si vous êtes absent ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Vous pouvez choisir la personne de votre choix à conditions qu'elle soit bien inscrite sur liste électorale.

Vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne sur le téléservice [Maprocuration](#) ou via un formulaire papier à la Gendarmerie.

La certification de l'identité numérique en mairie permet d'avoir accès à la procuration de vote entièrement dématérialisée, + d'infos ici : <https://www.janze.fr/mes-demarches/identite/france-identite>
Attention : il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible afin de s'assurer que la procuration soit prise en compte par votre commune.

Informations pratiques

elections.janze [dot] fr

02 99 47 00 54

rgba(255,255,255,1)

Appel à bénévoles

[Inscriptions](#)

Formation des membres des bureaux le samedi 29 juin de 10h à 11h

rgba(255,255,255,1)

Inscription sur les listes électorales

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17439>

rgba(255,255,255,1)